



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question écrite n° 23814

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la mauvaise gestion de la division fret de la SNCF. La presse s'est fait l'écho de l'information selon laquelle 150 wagons seraient égarés depuis plus de deux ans. Or une récompense de près de 80 euros serait promise à ceux qui parviendraient à localiser l'une de ces voitures. Il lui demande si le Gouvernement trouve opportun l'instauration de ces primes alors même qu'il y a un dysfonctionnement évident de cette entreprise.

Texte de la réponse

Fret SNCF a lancé mi-mars 2013 une opération interne intitulée « à la recherche des wagons perdus » destiné à identifier la localisation précise de 150 wagons vides présentant des avaries. Selon la SNCF, cette opération est justifiée par le fait que l'entreprise connaît des difficultés persistantes à déterminer leur position exacte dans ses systèmes d'information. Ces wagons vides ont, en l'occurrence, fait l'objet d'opérations de stationnement, de maintenance ou de transfert d'un site vers un autre sans que la localisation théorique inscrite dans les systèmes d'information ne corresponde à leur localisation physique. Dans le cadre d'une remise à plat de ses systèmes d'information, la SNCF a ainsi décidé de traiter cette question et de réaliser un inventaire, à l'instar des entreprises confrontées à la gestion de stocks et de flux, pour repartir sur des bases assainies. Cette opération interne à la SNCF, lancée à dessein sous un nom évocateur, n'a pas d'autre visée que celle consistant à mobiliser les agents de Fret SNCF sur une période définie. Elle a, in fine, pour objectif la fiabilisation de ses systèmes d'information qui doit permettre à l'entreprise d'assurer un suivi précis des wagons confiés par ses clients.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23814

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3758

Réponse publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7274